

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de la SPA Valais tenue le mardi 23 mai 2018 à la Maison Supersaxo, Salle des Solives (Sion)

1. Accueil

La Présidente du Comité, Mme Biliانا Perruchoud, salue les personnes présentes et ouvre l'Assemblée générale à 18h00. Elle fait circuler une liste des présences.

Elle précise que cette Assemblée est légalement constituée, selon l'article 60 du CC et les statuts de l'Association.

2. Adoption de l'ordre du jour

Elle constate qu'aucune proposition individuelle n'est parvenue des membres de l'Association. Elle indique que le budget-cadre relatif au nouveau refuge et le vote relatif, qui devaient être traités en point 8 de l'ordre de jour, ne pourront pas être discutés ce jour en raison d'une opposition au projet. Elle propose de modifier l'ordre du jour en conséquence (sans le point 8 b et c).

Elle propose également que le traitement du PV de la précédente AG soit traité en point 2.

Le nouvel ordre du jour est voté à l'unanimité et l'Assemblée peut se dérouler selon celui-ci.

La Présidente précise que le PV de la dernière AG était disponible sur le site internet. Elle demande si un membre en souhaite la lecture. Cela n'étant pas le cas, elle met le PV en discussion. Aucune remarque ou correction n'étant demandée, le PV est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

3. Rapport de la Présidente du Comité

La Présidente s'exprime en ces termes :

« Chers adhérents, amis de la SPA Valais,

L'évolution constante de notre Association est due aux nouveaux défis rencontrés et relevés, qui nous permettent d'atteindre les objectifs audacieux qu'elle s'est fixés en termes de protection des animaux en Valais. Ces défis ont pu être surmontés grâce à un comité dynamique, énergique et uni, s'investissant pleinement et bénévolement pour la cause animale. Je tiens à le remercier de tout cœur.

Ma gratitude va aussi au personnel du refuge qui travaille au quotidien sur le terrain. Un personnel qui met tout en œuvre pour que les animaux qui nous sont confiés se sentent aimés, entourés et respectés durant toute la durée de leur séjour.

Je tiens, de plus, à remercier tous les bénévoles ainsi que les fidèles visiteurs, soucieux de savoir si nos chiens sont promenés quotidiennement et qui, qu'il pleuve ou qu'il vente, viennent régulièrement nous donner leur temps et leur aide.

Je suis heureuse de constater que nous entretenons une excellente collaboration avec le service vétérinaire cantonal, un partenaire essentiel à la progression de notre Association, en termes de protection des animaux.

A ce propos, nous collaborons non seulement avec l'actuel vétérinaire cantonal, M. Kirchmeier, mais également avec tous les employés qui travaillent dans ce service et en particulier, l'inspecteur, M. Lathion qui manifeste une réactivité hors pair à toutes nos sollicitations lorsque des plaintes concernant des mauvais traitements sur des animaux nous parviennent.

Je tiens à vous informer que, durant cette année, un nombre assez important d'animaux ont été séquestrés par l'Office vétérinaire cantonal. A ce sujet, je passerai la parole à notre vétérinaire, membre du comité, Mme Rose-Marie Bonvin, qui vous en dira plus dans quelques instants.

J'en viens à présent au dossier le plus important de l'année, celui qui concerne la construction du nouveau refuge et auquel l'ensemble du Comité s'est attelé. Je m'abstiendrai de développer l'historique, je délèguerai ultérieurement cette tâche à M. Raphaël Marclay, membre du comité. Il se chargera de vous présenter l'avancement du projet, accompagné de notre architecte, M. Pascal Varone.

Cependant, je tiens à vous faire part de quelques précisions.

Vous n'êtes pas sans savoir que toute construction d'un établissement implique un grand nombre de démarches administratives et qu'à chaque étape de l'avancement du dossier surgissent de nouvelles difficultés qui doivent être surmontées. Cela nous demande une grande énergie et beaucoup de temps. Néanmoins, de nombreuses étapes ont déjà été franchies avec succès et, bonne nouvelle, nous avons pu obtenir un droit de superficie sur un terrain à proximité du nôtre. La superficie totale de ce terrain correspond à nos besoins. L'étude de faisabilité a été réalisée à partir d'un programme de construction qui a tenu compte de nos besoins, besoins déterminés par notre vétérinaire, Mme Rose-Marie Bonvin.

J'insiste sur la chance, qui est la nôtre, d'avoir le soutien de M. Eric Comina, architecte, qui gère les aspects relationnels de cette construction, le suivi général de projet, et qui a accepté de nous conseiller bénévolement. Il collabore étroitement avec M. Pascal Varone, notre architecte. M. Varone est très proche de notre Association depuis de nombreuses années déjà. L'aide, le soutien et le conseil de ces deux ténors du monde architectural valaisan, représentent quelque chose d'exceptionnel pour une petite Association comme la nôtre. Je tiens à leur exprimer chaleureusement ma plus profonde gratitude, car ensemble, ils ont créé un concept qui répond aux critères de la fonctionnalité et de l'économie.

Cette construction est un énorme défi qui me tient personnellement à cœur, car il permettrait à la SPA Valais de poursuivre son activité en proposant une structure de travail plus adaptée à ses employés, sans parler des conditions d'accueil adéquates de nos protégés, qui respecteront in fine les normes légales.

Voici à présent d'autres informations sur l'activité de l'année écoulée :

- Nous poursuivons notre mission d'utilité publique.*
- Nous continuons à entreprendre des démarches, afin d'obtenir le soutien des communes via la rétrocession sur les médailles des chiens. Nous avons battu les records cette année avec un montant dépassant les 100 000 Fr.*
- Concernant la fonction opérationnelle de notre Association, nous avons la chance de constater que le personnel reste stable et qu'il est toujours très impliqué dans son travail.*
- Je souligne aussi la qualité des prestations professionnelles de la fiduciaire Profectus qui tient les comptes et gère l'aspect administratif de notre Association.*
- Dans le but d'améliorer notre visibilité, nous avons élaboré cette année un agenda se présentant sur le modèle atypique d'une alliance entre photos d'anciens animaux du refuge et des textes relatant leur histoire personnelle. Ces textes ont été rédigés à la première personne du singulier, par Mme Béatrice Riand, notre responsable communication, qui a, par ce biais, offert aux animaux la possibilité de nous raconter leur histoire. En ce qui me concerne, j'ai eu beaucoup de plaisir à lire ces magnifiques textes, écrits à la plume de l'empathie et à l'encre de la sensibilité. Je lui donnerai la parole tout à l'heure afin de développer son sujet. Je tiens à remercier Béatrice pour son engagement au sein de notre Association, les idées qu'elle apporte et la minutie dans son travail, afin de rendre notre visibilité la plus optimale possible.*

Un grand merci aussi aux autres membres du comité :

- *Raphaël Marclay et ses compétences appréciées, soit dans les domaines administratifs et financiers, ainsi que son implication dans l'élaboration du nouveau refuge.*
- *Maryline Morard, notre tour de contrôle administrative, la gérante en chef de tout notre courrier.*
- *Rose-Marie Bonvin qui se charge chaque mois de faire un état des lieux général de la situation sanitaire du refuge*
- *Emilie, tenant la caisse mensuelle, mais qui, malheureusement pour des raisons personnelles, ne pourra pas poursuivre l'aventure avec nous.*
- *Et finalement, Emilie Kuonen, la secrétaire du comité.*

J'aimerais également faire part, en ce lieu, de ma gratitude à d'autres personnes :

- *Mme Manuela Roux qui a admirablement bien sur géré la situation des chats sauvages*
- *M. Léon Sautier qui s'occupe du pointage des horaires au refuge sans aucune rétribution financière,*
- *M. Jean-Yves Pillet, notre informaticien, bénévole, lui aussi.*
- *Mme Martine Germanier, polyvalente dans ses fonctions, mais spécialisée en particulier à la gestion administrative des ressources humaines.*
- *Sont également à nos côtés Me Stéphane Riand, mandataire de notre Association, ainsi que notre vétérinaire traitant, Mme Léonore Linden.*

Depuis le remaniement de notre Association, soit quatre ans maintenant, la fidélité des membres de notre Association n'a fait que de se renforcer. Je suis heureuse de voir avec quelle ferveur, vous soutenez la cause que nous défendons. Le nombre d'adhérents n'a jamais cessé de croître et je constate, avec une vive émotion, avec quelle générosité et rapidité vous répondez à nos demandes annuelles.

Je viens, ce soir, une fois de plus, vous proposer de poursuivre votre soutien, car malgré l'abondance des sollicitations qui vous parviennent, vous pouvez continuer à faire perdurer notre Association. Je connais votre attachement à notre œuvre commune et je sais qu'il vous tient à cœur de nous permettre, par le biais de vos dons et de vos cotisations, de nous épauler sans relâche, au secours de tous ces animaux abandonnés auxquels notre refuge offre une chance, l'espoir de retrouver, un jour, une vie heureuse, au sein d'une famille capable de leur donner tout l'amour et le respect qu'ils méritent. »

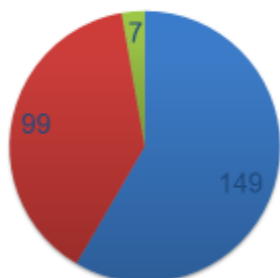
4. Rapport de la Commission sanitaire

Rose-Marie Bonvin, membre du Comité et vétérinaire à Crans-Montana, projette et commente la présentation suivante :



Statistiques refuge d'Ardon 2017

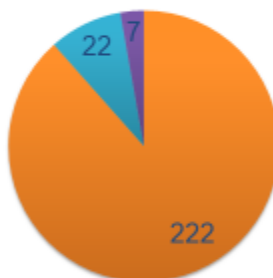
Entrées chats : 255



- Abandonnés
- Trouvés
- Séquestrés



Sorties chats : 251

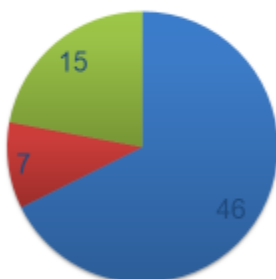


- Placés
- Euthanasiés / morts
- Rendus au propriétaire



Statistiques refuge d'Ardon 2017

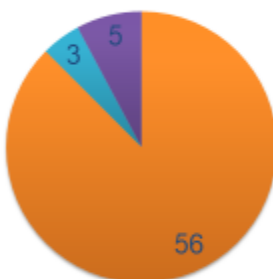
Entrées chiens : 68



- Abandonnés
- Trouvés
- Séquestrés



Sorties chiens : 64

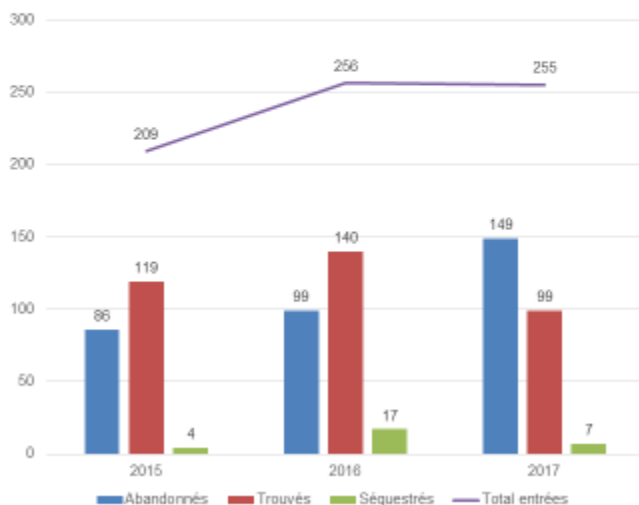


- Placés
- Euthanasiés / morts
- Rendus au propriétaire



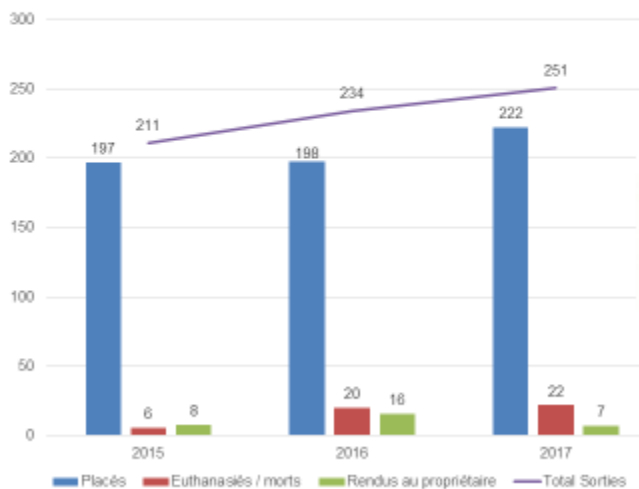
Statistiques refuge d'Ardon

Entrées chats



Statistiques refuge d'Ardon

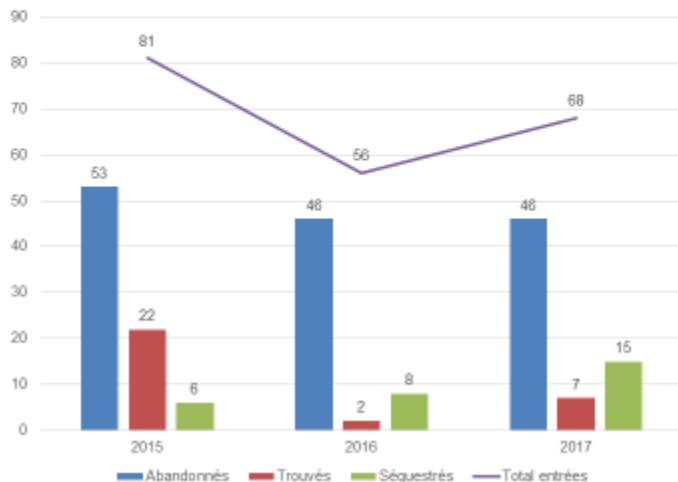
Sorties chats





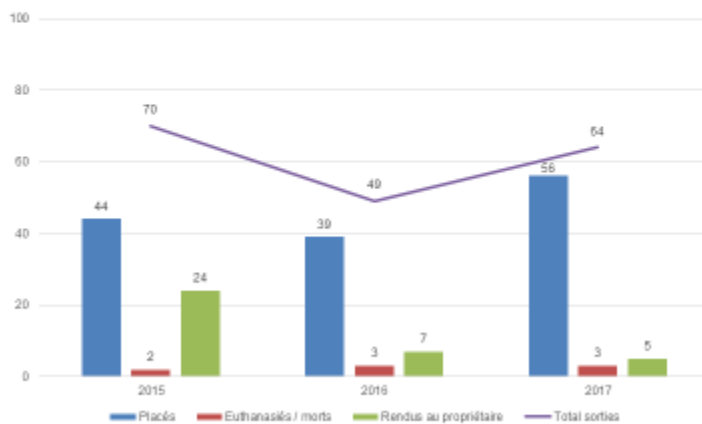
Statistiques refuge d'Ardon

Entrées chiens



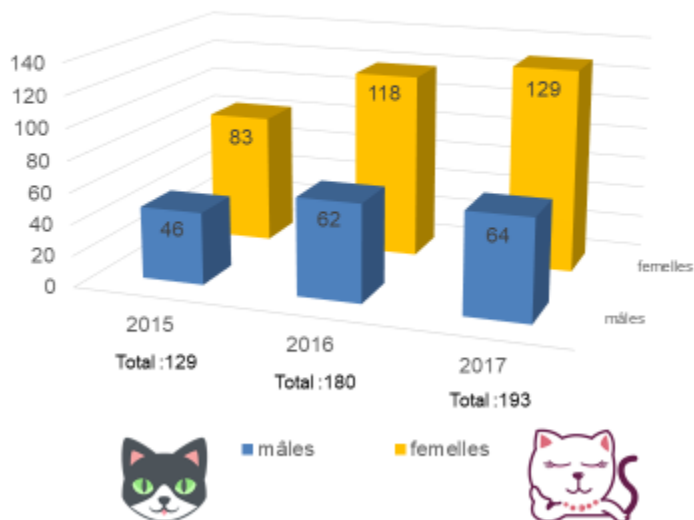
Statistiques refuge d'Ardon

Sorties chiens





Castration des chats errants



Elle remercie chaleureusement Mme Manuella Roux qui accomplit un travail remarquable et qui s'implique sans compter dans les compagnes de castrations/stérilisations.

Elle présente ensuite quelques chiens et quelques chats qui sont au refuge et qui attendent une adoption.

5. Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2017

M. Raphaël Marclay, membre du Comité, présente de manière détaillée les comptes arrêtés au 31 décembre 2017. Les comptes affichent un résultat de l'exercice de CHF 34'259.- et des fonds propres de CHF 94'129.-. L'exercice comptable 2017 est qualifié de bon.

La Présidente ouvre la discussion sur ces comptes. La parole n'est pas demandée.

6. Présentation du rapport de l'organe de révision

Les comptes ont été révisés par la fiduciaire Lathion Berney & Associés SA, à Sion. Le rapport de révision est présenté par Raphaël Marclay et deux rapports originaux signés sont mis à disposition de l'Assemblée.

Le rapport de révision ne fait état d'aucun écart par rapport au texte standard.

7. Adoption des comptes et décharge aux organes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, moins une abstention, par l'Assemblée générale.

La décharge aux organes est octroyée à l'unanimité des membres présents.

8. Projet du nouveau refuge

M. Pascal Varone, architecte mandaté par la SPA Valais, fait le point sur le nouveau refuge au moyen d'une présentation powerpoint.

Il répond à quelques questions de nos membres.

9. Présentation du budget 2018

Le budget suivant est présenté à l'Assemblée générale par Raphaël Marclay.

COMPTES PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2017 ET BUDGET 2018				
PRODUITS	31.12.2017		Budget 2018	
	CHF		CHF	
Cotisations des membres	100 300.00		105 000.00	
Subventions communales	96 859.00		95 000.00	
Subventions de la Loterie romande	11 000.00		15 000.00	
Autres subventions et contributions	209 778.00		135 000.00	
<i>Parrainages et dons</i>	<i>129 110.00</i>		<i>60 000.00</i>	
<i>Souper de soutien</i>	<i>14 788.00</i>		<i>15 000.00</i>	
<i>PSA</i>	<i>23 280.00</i>		<i>20 000.00</i>	
<i>Office vétérinaire cantonal</i>	<i>42 600.00</i>		<i>40 000.00</i>	
Produits d'exploitations	73 013.00		65 000.00	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	490 950.00	100.00%	415 000.00	100.00%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Frais vétérinaires	55 617.00		50 000.00	
Charges de matières et de marchandises	17 189.00		20 000.00	
Charges de personnel	271 694.00		270 000.00	
Autres charges d'exploitation	75 010.00		75 000.00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	419 510.00	85.45%	415 000.00	100.00%
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INT. ET AMTS	71 440.00	14.55%	-	

10. Composition du comité

Mme Perruchoud s'exprime en ces termes :

« Comme je vous l'ai indiqué tout à l'heure, Mme Emilie Dorsaz, qui a travaillé pour notre Association avec engagement et assiduité et que je tiens à remercier encore une fois pour son aide, sa sympathie et ses qualités humaines, nous quitte sans nous abandonner pour autant, car elle nous a proposé pour la remplacer, Mme Annick Jutzet, collaboratrice à la Banque cantonale du Valais, et qui a eu la gentillesse d'accepter la reprise du poste.

Le comité travaille avec Annick depuis plusieurs mois avec très grande satisfaction. Nous la remercions de renforcer le comité de la SPA Valais. »

Mme Perruchoud soumet cette proposition à l'AG. L'AG valide à l'unanimité la nomination de Mme Jutzet et prend acte de la démission de Mme Dorsaz.

Le nouveau Comité est donc composé ainsi :

- Biliانا Perruchoud, Présidente
- Maryline Morard, membre

- Béatrice Riand, resp. commission communication
- Rose-Marie Bonvin, resp. commission sanitaire
- Emilie Kuonen, membre
- Annick Jutzet, membre
- Raphaël Marclay, resp. commission administrative

11. Divers

Avant de passer aux divers de l'AG, la Présidente donne la parole à Mme Béatrice Riand, responsable de la communication. Elle présente le concept de communication de la SPA Valais. Il y a quatre axes principaux, dont les trois premiers sont liés, puisqu'ils concernent la construction du nouveau refuge.

1. Une lettre sera adressée aux vétérinaires
2. Une nouvelle brochure sera rédigée, le contenu sera revu
3. Communiquer sur le sujet de la construction du nouveau refuge
4. Faire une campagne de sensibilisation

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est levée à 18h50 et suivie d'un apéritif dînatoire.